



E-COMMERCE

Rambouillet sur "acheteza"
p10



BUDGET PARTICIPATIF

6 nouveaux secteurs de la ville
p22-25



PROPRETÉ-CIVISME

On a tous à y gagner
p30



PROJET GARE

Réhabilitation du quartier
p34-35

Rambouillet

MAGAZINE DE LA VILLE DE RAMBOUILLET - HIVER 2020 - N°317

INFOS



**Venez
célébrer
les fêtes de
fin d'année**

p14-15

Sommaire



ILLUMINATIONS
La ville se pare
pour les fêtes

16

4

CENTRE-VILLE
Il s'est développé à
l'ombre de l'église et
du château



18

SAPINS
collecte



20

PLAN HIVER
La Ville assure
la sécurité de
la population

- QUARTIER CENTRE-VILLE 4 - 9
- RAMBOUILLET SUR ACHETEZA 10-11
- VIE MUNICIPALE 12-13
- NOËL 14-19
- MODE HIVERNAL 20-21
- BUDGET PARTICIPATIF 22-25
- CULTURE 26-29
- PROPRETÉ-CIVISME 30-32
- PROJET GARE 34-35
- TRIBUNES LIBRES 37-39



26

CULTURE
Ça continue



L'année 2020 nous aura amenés à modifier bien des comportements sociaux et elle s'achève dans ce contexte particulier.

À l'heure où scintille la magie de Noël dans les rues, nous souhaitons qu'il en soit de même dans vos foyers. Certes le virus persiste encore. Toutefois n'oublions pas tous les moyens de communication à notre disposition pour prendre part à un moment de convivialité, pour partager et tout simplement prendre des nouvelles de notre entourage.

Ces fêtes si particulières doivent être plus que jamais l'occasion de ne pas oublier les personnes isolées pour que confinement ne rime pas avec isolement.

Que les sourires illuminent vos visages comme les décorations illuminent notre ville.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous de belles fêtes de fin d'année.

Véronique Matillon

Maire de Rambouillet



LES ÉVÉNEMENTS MENTIONNÉS DANS CE RAMBOUILLET INFOS SONT TRIBUTAIRES DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

• Directeur de la publication : Véronique Matillon • Rédacteur en chef : Ariel Schwarz • Secrétariat de rédaction : Laëtitia Dominici • Rédaction : Ariel Schwarz, Sylvie Diacre • Maquette & réalisation : agence Café Noir • Impression (sur papier recyclé) : Imprimerie Morault • Courriel : rambouilletinfos@rambouillet.fr • Crédit photos : Service de la communication, Département Éducation Jeunesse, l'Usine à chapeaux, Café Noir • Si vous rencontrez un problème de distribution, contactez : Service communication, 2 place de la Libération - 78120 Rambouillet 01 75 03 41 30 - service.communication@rambouillet.fr • Rambouillet Infos est disponible pour les non-voyants : Bibliothèque sonore 01 34 83 13 60 - 78@advbs.fr - www.bs-rambouillet.fr

Centre-ville

Né dans la vallée, il s'est étendu au coteau et au plateau

Le centre-ville de Rambouillet s'est développé à l'ombre de l'église et du château.

D'abord localisé dans la vallée, il s'est ensuite déployé sur le coteau avant de s'étendre sur le plateau.



Ce qui était à l'origine un hameau forestier (en 768 Pépin, le Bref fait don à l'abbaye de Saint-Denis de la forêt d'Yveline. L'acte de donation mentionne un hameau dénommé Rambolitus en lisière de forêt, qui est progressivement devenu un village. Dans le fond d'une cuvette, le cœur historique de Rambouillet a gardé la forme du village-rue bordant la route d'Orléans, devenue route de Chartres au XVIII^e siècle. Il s'est construit près de l'église qui s'élevait non loin de l'actuel Relays du Château, place de la Libération. Elle accueillait déjà les fidèles alors que la construction de la première forteresse n'avait pas commencé.

Le village s'est adossé à la pente sud de la colline où se dressaient des moulins et où l'on cultivait la vigne. Un passé viticole que rappellent les pieds de vigne plantés à l'angle des rues d'Angiviller et Clemenceau.

Jusqu'au début du XVIII^e siècle, le bourg se limite à un quadrilatère qui se compose des rues Poincaré (rue aux Juifs), Lachaux (rue Trousevache), Penthièvre (rue de la Corne) et du Général-de-Gaulle (Grand Rue). Limitée à l'ouest et au sud par le château et son

domaine, l'urbanisation a gagné le coteau nord à partir du XVIII^e siècle, au niveau des rues du Rempart, Lachaux et de Penthièvre. L'actuelle rue de Penthièvre est la première à avoir été urbanisée à partir des années 1720. Adossée au domaine, la ville s'est ensuite développée vers l'est, suivant le sens du « grand chemin pavé de Paris à Chartres » (rues de la Motte et du Général-de-Gaulle). L'actuel centre-ville, assez dense, se caractérise par l'alignement de maisons de ville au caractère traditionnel. La maison ramboilitaine est d'abord ancienne puisque plus de la moitié du patrimoine bâti du secteur date des XVIII^e et XIX^e siècles (1720-1850).

En s'éloignant du cœur de ville, l'habitat prend une forme résidentielle-pavillonnaire. Au XIX^e siècle Rambouillet devient sous-préfecture. À la fin du Second Empire, une nouvelle église (l'actuelle église Saint-Lubin) est construite et l'ancienne église est détruite.

La décision est prise de l'implanter sur le plateau libre de toute construction. Son édification s'est accompagnée du percement de la rue Napoléon III (rue de la République) le long de la pente dans la perspective du palais du Roi de Rome.

L'urbanisation du plateau s'est poursuivie ensuite en direction des quartiers périphériques.



Le château

1052 et 1153 :

Une église, puis une première résidence seigneuriale, sont mentionnées.

1368 :

Le chevalier Jean Bernier, maître des requêtes de l'hôtel du Roi et conseiller de Charles V, achète à la famille de Montfort un « manoir ».

1384 :

Le château passe aux mains de Regnault d'Angennes, premier écuyer et valet tranchant de Charles VI.

Après 1456 :

Le château et l'église, endommagés par la guerre de Cent Ans sont « restaurés » ou reconstruits.

Peu avant 1540 :

Jacques d'Angennes, capitaine des gardes du corps de François I^{er}, crée le parc de chasse et fait enclore une partie du domaine.

1612 :

Le domaine passe aux mains du duc de Montausier, époux de Julie d'Angennes, puis, avec le mariage de la seconde fille de Julie d'Angennes et du duc de Montausier, au duc d'Uzès.

1699 :

Le financier Fleuriau d'Armenonville, conseiller du roi, acquiert le domaine. La tradition lui attribue la création du parc à la française.

1706 :

Fleuriau d'Armenonville cède sa propriété au comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan.

1783 :

Louis XVI rachète le domaine. Sous l'Empire, Napoléon I^{er} entreprend une réfection complète du château et du parc.



L'église

On sait peu de choses sur l'ancienne(s) église(s). En 1052, une première église est attestée à Rambouillet, signe d'une communauté villageoise déjà conséquente. Elle sera probablement reconstruite à plusieurs reprises, notamment durant la seconde moitié du XV^e siècle, après les ravages de la guerre de Cent Ans. Cette église de style gothique flamboyant, entourée d'un cimetière, se trouvait devant l'actuel Relays du Château. Elle fut utilisée jusqu'au XIX^e siècle, tandis que le cimetière déménageait successivement à proximité de l'actuelle place Félix-Faure puis au « cimetière du centre » sous Louis XVI. Devenue vétuste et trop petite, cette dernière église médiévale fut détruite juste après la construction de la nouvelle église à la fin du Second Empire. Cette dernière, édifiée d'après les plans de l'architecte Anatole de Baudot, le grand élève de Viollet-le-Duc, est l'actuelle église Saint-Lubin - Saint-Jean-Baptiste.



Centre-ville

L'Hôtel de Ville, un monument historique emblématique

L'Hôtel de Ville, l'un des sites phares du cœur de Rambouillet, a traversé l'histoire et conserve aujourd'hui de sa superbe. Retour express sur ses origines.

À la demande de Louis XVI, un nouveau bailliage est construit à Rambouillet, entre 1785 et 1787. Il remplace l'ancien bailliage seigneurial du duc de Penthièvre situé à l'emplacement des garages de l'actuelle sous-préfecture. Les plans en sont dessinés par Jacques-Jean Thévenin, architecte entrepreneur des bâtiments du roi, qui a réalisé de nombreux autres édifices inscrits ou classés au titre des Monuments Historiques. Si Paris et Versailles comptent plusieurs de ses œuvres, c'est à Rambouillet qu'il en bâtit le plus : le premier hôtel du Gouvernement (à l'emplacement du futur palais du Roi de Rome), les écuries du Roi, la Laiterie de Rambouillet.

Le terme de bailliage désigne à la fois une entité territoriale (circonscription administrative, financière et judiciaire) et la charge qui y est liée. Sous l'Ancien Régime, la justice y est rendue et les doubles des registres paroissiaux y sont déposés. La fonction première du bâtiment est rappelée sur la façade principale par un bas-relief figurant Thémis, allégorie antique de la Justice. À Rambouillet, le rez-de-chaussée, l'entresol et les greniers sont loués à la ville pour servir de réserves à grains.

Sous la Révolution, le bailliage est occupé par la municipalité et transformé progressivement en hôtel de ville. En 1809, l'empereur

Napoléon Ier supprime la redevance annuelle due par les habitants et leur fait ainsi don du bâtiment. Ce dernier conserve en parallèle la fonction de tribunal jusqu'en 1896 et de commissariat de police jusqu'en 1958.



« C'est l'écrin de Rambouillet »

Jean-Philippe Eglinger

Jean-Philippe Eglinger est domicilié à Rambouillet depuis quinze ans. Avec son épouse, il a fait le choix de s'installer dans le centre-ville pour la qualité de vie offerte par ce secteur



Le centre-ville a-t-il une identité propre ?

C'est l'écrin de Rambouillet. Il représente, il incarne la ville. La place Félix-Faure, la rue de-Gaulle et ses édifices les plus emblématiques, l'Hôtel de Ville, le Château et le palais du Roi de Rome, donnent à ce secteur toute sa force, toute sa puissance. Les habitants du centre-ville s'y sentent bien. Beaucoup ne déménageraient sous aucun prétexte.

Quels sont les points forts du centre-ville ?

La qualité de vie y est excellente grâce aux nombreux commerces de proximité. C'est également un lieu de sociabilité grâce, notamment, à ses marchés. L'offre culturelle y est également très importante. À ce titre, le futur cinéma est très attendu. Avec son ouverture, l'image de pôle culturel attachée au quartier sera encore renforcée.

Quelles améliorations pourraient être apportées ?

La végétalisation du centre-ville et celle de la rue de-Gaulle en particulier, est l'un des domaines à explorer. Il faut aussi renforcer la sociabilité du secteur. Mais c'est l'affaire de tous, et notamment des propriétaires de locaux commerciaux qui ne trouvent pas preneur du fait de baux dont les montants sont déraisonnables. Il faut qu'ils s'adaptent aux réalités du marché.

Epoux, père de trois filles et chef d'entreprise

Jean-Philippe Eglinger s'est installé à Rambouillet en 2005. Il a habité successivement le centre-ville, Saint-Hubert et... le centre-ville. Chef d'entreprise, sa société se nomme Viet Phap

Stratégies. Elle est spécialisée dans le développement d'affaires entre la France et le Vietnam. Parallèlement, il intervient dans différentes universités où il enseigne le vietnamien et la négociation internationale.

Centre-ville

L'action culturelle en cœur de ville

Le palais du Roi de Rome-Musée d'art et d'histoire, le musée Rambolitrain, La Lanterne, mais aussi le cinéma, proposent en centre-ville une offre culturelle diversifiée pour tous les publics. Ces équipements participent à l'attractivité et au dynamisme économique du secteur. Ils organisent aussi des animations « hors les murs » concourant à la vie des autres quartiers.



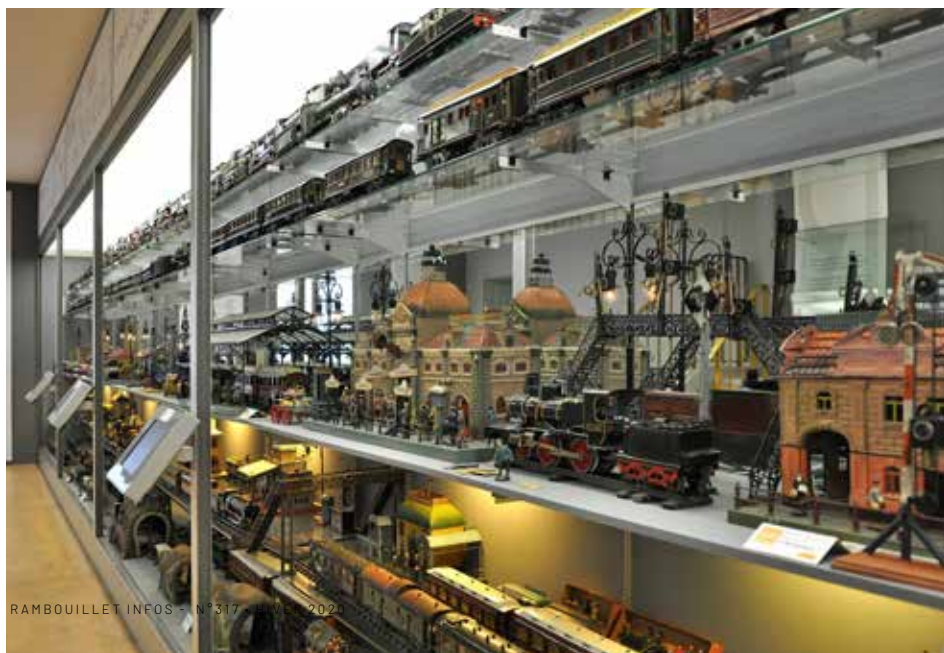
Des musées accueillants et familiaux

Acquis par la Ville en 1989, monument historique, **le palais du Roi de Rome**-Musée d'art et histoire propose des expositions dans les domaines de l'art moderne et contemporain, mais également avec la Ville et son patrimoine. Il comprend, au rez-de-chaussée, un espace de présentation du label Ville d'art et d'histoire et des salles dédiées à la présentation des collections municipales : tableaux et meubles.

Il accueille les enfants et les adolescents, de 3 à 14 ans, durant les vacances solaires. Les plus petits peuvent y faire la connaissance de Zélie, la petite souris malicieuse du palais.

Le musée Rambolitrain, créé en 1984 à partir de la donation d'une collection privée, reconstitue l'histoire du chemin de fer et du train jouet à travers quatre mille pièces, allant des jouets aux modèles réduits en laiton et bronze. Labellisé Musée France, le musée constitue une des animations fortes du centre-ville avec ses 18 000 visiteurs annuels.

Il propose des animations tout au long de l'année : anniversaires, trains de jardin... et des visites pour des publics ciblés : les « Baby-visites », les « Kid visites », les visites spéciales « tribu ».



Le Pôle culturel « La Lanterne » : théâtre et médiathèque

La Lanterne regroupe une médiathèque et un théâtre comprenant deux salles de spectacle, une salle d'exposition et un bistrot. Elle offre une programmation diversifiée de spectacles vivants, d'expositions, de conférences, d'ateliers, de stages.

La volonté municipale est de faire de cet établissement un véritable lieu de vie, convivial et familial. Dans son bistrot, sont régulièrement organisés des concerts, des « cafés philo » ou encore des rencontres avec des artistes.

Des tarifs attractifs permettent à tous les publics de venir aux nombreux spectacles proposés.

De multiples temps forts ponctuent la vie de la Lanterne tels que « Le prix des lecteurs », « Le Festival des contes, conteurs et comptines », « Le printemps des poètes ».

Le cinéma, qui fait peau neuve en ce moment, va se doter de cinq salles conformes aux normes actuelles, confortables et de tailles différentes afin de proposer des films grand public et des œuvres plus confidentielles. La volonté de la municipalité, au travers du projet privé de reconstruction du cinéma de la rue Charles-de-Gaulle, est de conserver un caractère de cinéma de quartier mâtiné d'une formule multiplexe plus standard. La réouverture est prévue pour 2021.

De nombreux partenariats avec l'Office du Tourisme communautaire, la Bergerie nationale, le Château, le Conservatoire communautaire Gabriel Fauré, ou encore la M.J.C L'Usine à Chapeaux, participent à la diffusion de l'offre culturelle « hors les murs » et permettent d'aller à la rencontre de tous les Rambolitains.



Avec **acheteza** faites vivre vos commerçants et artisans

En cette période de crise sanitaire, la Ville de Rambouillet soutient le commerce et l'artisanat. Pour cela la Commune s'est associée à « acheteza » la première place de marché local. Grâce à cette plateforme les rambolitains contribuent au maintien du tissu commercial.

Soutenir ! Accompagner ! Promouvoir ! En s'associant à la plateforme « acheteza » la Ville de Rambouillet témoigne une nouvelle fois de son attachement aux commerçants et artisans locaux. Grâce à cette place de marché à laquelle près d'une centaine de

communes se sont associées, Madame le Maire, Véronique Matillon, et les élus rambolitains affichent de façon extrêmement forte leur soutien au secteur économique de proximité, à son enracinement dans le tissu local et à la sauvegarde des emplois qui y sont attachés.

Une action municipale forte dont la réussite dépend aussi de l'engagement des habitants aux côtés de la collectivité. En privilégiant les achats locaux vous avez la possibilité d'affirmer votre soutien aux professionnels qui font la richesse de notre paysage économique. Pour cela, grâce à « acheteza », vous pouvez acheter, commander, retirer ou vous faire livrer (en fonction des solutions retenues par chaque

professionnel) les articles de votre choix.

En quelques clics, depuis votre domicile, vous pouvez consulter les offres de vos commerçants et artisans afin de dénicher les cadeaux qui feront la joie de vos proches, ainsi que les mets qui garniront vos tables pour les moments de convivialité et de partage attendus de tous, qu'ils soient familiaux ou amicaux.

Des témoignages essentiels en cette période de crise sanitaire. En effet, alors que nos commerçants et artisans font face aux décisions gouvernementales, il est important qu'ils sachent qu'ils peuvent compter sur notre soutien, celui de la Ville comme celui des Rambolitains. Ensemble délivrons leur ce message : nous aimons nos commerçants !

Retrouvez vos commerçants et artisans sur : achetezarambouillet.fr





08:30

achetez
Rambouillet.fr

ACHETER

Comités consultatifs

Création de 5 comités et fixation des 12 membres élus

Sports	Mobilités et circulations douces	Santé et développement de l'accès aux soins	Démocratie locale et budgets participatifs	Égalité femme-homme et lutte contre les discriminations
Véronique MATILLON Augustin REY Philippe COSTE Stéphane LAFOND Hervé DUPRESSOIR Valérie CAILLOL Jean-Marie PASQUES Mailice HAMEURT Thibault BOUDOURIS David JUTIER France DESMET Gilles SCHMIDT	Véronique MATILLON Philippe COSTE Jean-Marie PASQUES Alain CINTRAT Benoit PETITPREZ Thomas GOURLAN Clarisse DEMONT Stéphane LAFOND Delphine SIX France DESMET Jean-Luc BERNARD Marco DOS SANTOS	Véronique MATILLON Bruno THUBERT Jean-Marie PASQUES Mailice HAMEURT Thomas GOURLAN Marie CARESMEL Valérie CAILLOL Jean-Louis MARION Bertrand BOUCHEROY Violeta BOURA Marie Anne POLO DE BEAULIEU Gilles SCHMIDT	Véronique MATILLON William FOCKEY Stéphane LAFOND Thibault BOUDOURIS Leila YOUSSEF Delphine SIX Stéphanie BRIVADY Augustin REY Alain CINTRAT Jean-Luc BERNARD Alain EPSTEIN Hélène DUPLAIX	Véronique MATILLON Marie CARESMEL Jean-Louis MARION William FOCKEY Augustin REY Janine CHRISTIENNE Catherine MOUFFLET Stéphanie BRIVADY Alain CINTRAT Marie Anne POLO DE BEAULIEU David JUTIER Hélène DUPLAIX

Désignation des délégués de la Ville

Organismes extérieurs

Centre d'enseignement zootechnique	
Titulaire	Suppléant
Véronique MATILLON	Leila YOUSSEF

Collège C. de Vivonne	
Titulaire	Suppléant
Hervé DUPRESSOIR	Jean-Marie PASQUES

Société des courses	
Titulaires	
William FOCKEY Augustin REY Leila YOUSSEF Thibault BOUDOURIS	

Collège le Racinay	
Titulaire	Suppléant
Stéphane LAFOND	Valérie CAILLOL

Collège du Rondeau	
Titulaire	Suppléant
Jean-Marie PASQUES	Leila YOUSSEF

Lycée L. Bascan	
Titulaire	Suppléant
Stéphanie BRIVADY	Marie CARESMEL

IUT Vélizy-Rambouillet	
Titulaire	Suppléant
Clarisse DEMONT	Stéphane LAFOND

Mission Locale Intercommunale de Rambouillet**Titulaires**

Clarisse DEMONT
Véronique MATILLON

Suppléants

Janine CHRISTIENNE
Marie CARESMEL

Groupelement de Coopération Sanitaire REPY**Titulaires**

Valérie CAILLOL

Commission de délégation de service public**Titulaires**

Alain CINTRAT
Janine CHRISTIENNE
Dominique SANTANA
Gabrielle OVIGNEUR
Marie RICART
Alain EPSTEIN
Violeta BOURA
Jean-Luc BERNARD

Suppléants

Bertrand BOUCHEROY
William FOCKEDEV
Phillippe COSTE
Thomas GOURLAN
Jean-Marie PASQUES
France DESMET
David JUTIER
Marie Anne POLO DE BEAULIEU

Commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales**Titulaires**

Janine CHRISTIENNE
Dominique SANTANA
Jean-Marie PASQUES
Alain EPSTEIN
Hélène DUPLAIX

Suppléants

Jean-Louis MARION
Bertrand BOUCHEROY
Philippe COSTE
Jean-Luc BERNARD
Marco DOS SANTOS

Renouvellement des commissions**Contrôle financier**

Véronique MATILLON
Thomas GOURLAN
Leila YOUSSEF
Clarisse DEMONT
William FOCKEDEV
Augustin REY
Stéphane LAFOND
Marie RICART
Thibault BOUDOURIS
Alain EPSTEIN
David JUTIER
Gilles SCHMIDT

Commission consultative accessibilité et handicap

Véronique MATILLON
Valérie CAILLOL
Jean-Louis MARION
Catherine MOUFFLET
Mailice HAMEURT
Gabrielle OVIGNEUR
Dominique SANTANA
Alain CINTRAT
Phillippe COSTE
France DESMET
Marie Anne POLO DE BEAULIEU
Hélène DUPLAIX

Commission consultative des services public locaux

Véronique MATILLON
Thomas GOURLAN
Augustin REY
Jean-Marie PASQUES
Alain CINTRAT
Hervé DUPRESSOIR
Clarisse DEMONT
Bruno THUBERT
Jean-Louis MARION
David JUTIER
Alain EPSTEIN
Marco DOS SANTOS

Un sapin géant place Félix-Faure

La Ville s'est mobilisée pour réserver sa tradition festive malgré le contexte sanitaire. Un sapin géant -notamment- vous invite à célébrer les fêtes de fin d'année

Rambouillet restera fidèle à sa tradition festive. Chaque année pour les fêtes, la Ville convie les Rambolitaines et les Rambolitains à des moments conviviaux. Fédérateurs, ils permettent à tous, toutes générations confondues, de célébrer Noël et le jour de l'An.

Des moments de partage intergénérationnel aujourd'hui confrontés à la crise sanitaire. Malgré cela, les services municipaux se sont mobilisés pour ne pas laisser s'éteindre la magie de Noël alors que nous avons plus que jamais besoin de chaleur.

Cependant, les décisions gouvernementales ont contraint la collectivité à ne pas installer de patinoire afin de ne pas exposer les bénévoles qui en assurent le fonctionnement,

ainsi que les nombreux patineurs de tous âges qui s'y pressent.

Cette année, vous découvrirez de nouvelles animations, dont une grande et belle surprise installée place Félix-Faure : un majestueux sapin de Noël de 15m. Un géant constitué d'environ 230 sapins de 2m, orné des décorations qui sièent à pareille époque.

Une animation choisie car elle répond à la démarche de développement durable défendue depuis toujours par la municipalité. En effet, les sapins utilisés sont issus d'exploitations responsables (et non du milieu naturel) du département de l'Yonne. L'empreinte carbone liée à leur transport a donc été peu importante.

Joyeux Noël à tous !

Les animations à découvrir

Si le sapin installé place Félix-Faure sera l'une de nos attractions, d'autres animations sont prévues :

- Un jeu-concours sur le thème de l'esprit chaleureux de Noël proposés aux commerçants ;
- Les plus belles décorations de Noël d'appartement et de maison de particuliers, visibles depuis l'extérieur, seront récompensées. De nombreux lots sont à gagner. Inscriptions jusqu'au 18 décembre auprès du service de la vie associative : poleconvivialite.vieassociative@rambouillet.fr ;
- Mise en place d'une boîte aux lettres solidaire, place Félix-Faure. Vous êtes invités à y déposer jusqu'au 3 janvier, lettres, cartes postales et dessins. Grâce à eux, le Père Noël ne distribuera pas seulement des présents aux enfants. Il nouera aussi un lien fort avec nos aînés. En effet, ces témoignages leur seront distribués ;
- De nouveaux décors de Noël seront installés rue Chasles ;
- Des créations graphiques de Noël sont visibles rue de-Gaulle, dans les caissons qui accueillent par le passé les affiches des films programmés au cinéma, et rue d'Angiviller sur la palissade installée pour interdire l'accès au chantier du futur cinéma.







La ville se pare pour les fêtes de fin d'année

La ville revêt son costume de fête en décembre. Pas moins de 160 points scintillent dans les rues, en traversée de voie, sur des mâts d'éclairage public, sur les arbres, sous forme de guirlandes, de décors en 3D ou d'habillages spécifiques. Afin que les Rambolitains puissent profiter d'une ambiance féérique, les services de la municipalité s'activent plusieurs semaines auparavant.

Il ne suffit pas d'appuyer sur le bouton et dire « lumière » pour que tout s'illumine ! La Ville, qui n'a pas opté pour la location des décors de fin d'année jugée trop onéreuse, est propriétaire de ses ornements, en assure le stockage, la remise en état et l'installation. Celle-ci débute fin octobre et se prolonge jusqu'à fin novembre. Tous les agents se mobilisent (jardiniers, menuisiers, électriciens, maîtrisant différents savoir-faire) pour rendre la ville encore plus belle.

Les équipes redoublent d'attention pour proposer des surprises chaque année, rendre la mise en place plus simple (décors allégés, par exemple) et minimiser les risques de

chute en cas d'intempéries pour les installations de traversée de rue.

De plus, dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville a doté, il y a plusieurs années, les illuminations de Led, moins consommatrices d'énergie.

Alors quelles sont les nouveautés en 2020 ?

La mise en place des illuminations, au début concentrée sur les zones commerçantes, s'est petit à petit étendue à d'autres sites comme les entrées de ville ou les nouvelles zones en développement. En 2020, de nouveaux décors sont installés dans la partie

de la rue de La Louvière située entre le marchand de vêtements et la station-service. Au niveau du Pont-Hardy, le décor précédent, difficile à positionner est remplacé par un dispositif en fibres, beaucoup plus léger. Changements de décor également dans les sections commerçantes de la rue d'Angiviller et de la rue de Penthivière. L'arbre situé rue du Muguet se pare de motifs volumineux et esthétiques. L'entrée du château à l'angle des rues de-Gaulle et Poincaré est également revisitée pour être plus en harmonie avec les installations de la rue de-Gaulle qui ont été renouvelées en 2019. Enfin, l'arbre de la rue Dechy est embelli d'étoiles à éclats de différentes tailles pour une meilleure mise en valeur du sujet.

Retrouvez, en plus de ces nouveautés, tous les points qui illuminent traditionnellement la ville en cette période, comme l'horloge et la boule géantes du parvis de l'Hôtel de Ville, les décors en 3D, cerfs, mascottes sur les différents ronds-points, et tous les décors verts qui parcourent les rues rambolitaines.



Les sapins de Noël recyclés

Treize points de collecte en ville

La ville va déployer un dispositif de collecte des sapins après les fêtes de fin d'année.

À l'instar de ce qui avait été fait en 2019, des enclos seront installés par les services de la voirie dans la semaine du 20 décembre sur 13 sites de la commune (carte ci contre).

Les sapins verts ou floqués pourront être déposés jusqu'au 24 janvier.

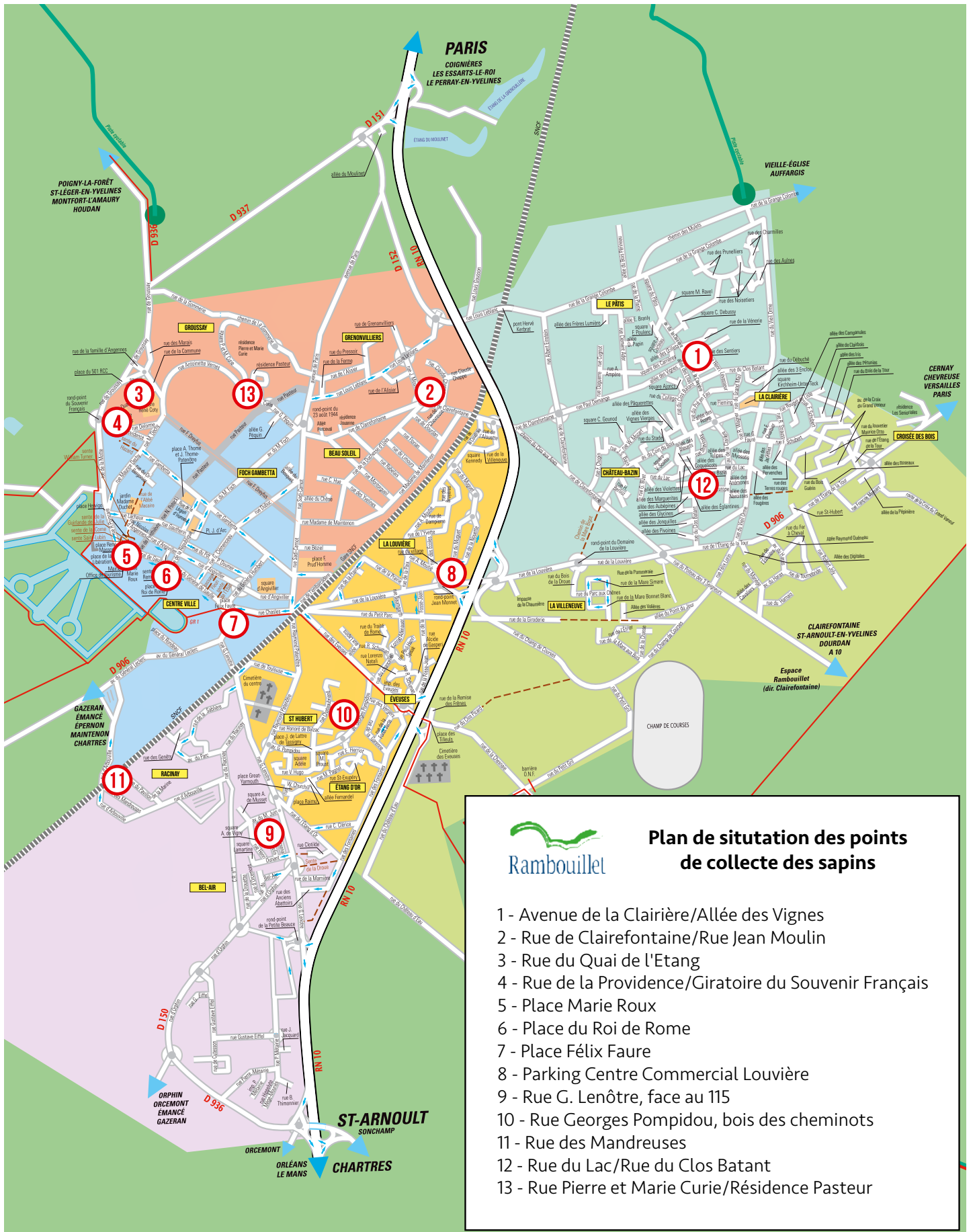
À travers cette opération, la municipalité souhaite apporter une aide aux Ramboillains ne pouvant se rendre en déchetterie, en complément des apports individuels. Il s'agit aussi de limiter les dépôts sauvages qui peuvent occasionner des gênes au déplacement des personnes à mobilité réduite ou au passage des poussettes, par exemple. Les sapins sont ensuite enlevés par le service propreté urbaine de la Ville et orientés vers des filières différentes, selon qu'ils sont floqués ou verts.

Ces derniers sont recyclés. Ils sont tout d'abord broyés puis utilisés pour lutter contre la prolifération des plantes invasives dans le Parc de Groussay. Les broyats constituent en effet un paillage naturel acide qui est répandu sur certaines zones du parc pour stopper la progression de plantes non désirées. Utilisé par ailleurs sur certains massifs s'y prêtant, ce broyat naturel limite l'évaporation de l'eau et favorise le développement des micro-organismes souterrains, lesquels améliorent la vie du sol.

En 2019, plus de 20m3 pour 800 sapins ont été collectés et réacheminés vers cette filière de revalorisation.

Les sapins floqués sont quant à eux transportés à la déchetterie et traités par le Sictom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères).





Mise en œuvre du plan hiver

La Ville assure la sécurité de la population

La Ville se prépare à faire face à la période hivernale et aux événements météorologiques pour assurer la sécurité des Rambolitains et des personnes en transit sur son territoire. En appui des services de secours et en concertation avec les services de la DiRIF (Direction des Routes d'Île-de-France), les services techniques de la municipalité mettent en place un dispositif spécifique pour intervenir en cas d'alerte.

Une astreinte, dite hivernale, est activée du 15 novembre au 15 mars. Durant cette période, des agents municipaux se tiennent prêts à intervenir à tout moment pour dégager les axes prioritaires, notamment les accès au centre de secours des sapeurs-pompiers, à l'hôpital, à la gendarmerie, au commissariat de police, à la gare, aux écoles...

Ils disposent pour ce faire de deux saleuses (7,5 et 19 tonnes) équipées d'une lame, et ils ont la possibilité de monter une lame sur le tractopelle de la Ville. À ces engins s'ajoutent huit épandeurs manuels et deux balayeuses qui permettent de traiter les abords des bâtiments publics. Quant au sel, la Ville dispose d'un stock de 200 tonnes. Il lui permet d'alimenter ses engins et de distribuer des sacs de 25 kg aux sites publics.

Information

Les événements météorologiques sont précédés de campagnes de communication.

Des alertes sont diffusées par le biais des affichages numériques extérieurs et intérieurs, des réseaux sociaux (Facebook et Twitter) et Internet (rambouillet.fr).

Vous pouvez également être prévenus par SMS en vous inscrivant sur rambouillet.fr.

Mais les riverains sont aussi les acteurs de leur sécurité !

En effet, un arrêté municipal prévoit que chacun doit déneiger ou enlever le verglas devant son habitation. Il est rappelé aux habitants que l'utilisation du sel est à proscrire sur les trottoirs en béton.

Respect des consignes de circulation et prudence au volant

Lors des épisodes de neige ou de verglas, il est recommandé de ne pas se précipiter au volant de son véhicule à l'apparition des premiers flocons afin de laisser le temps aux services techniques et à la DiRIF d'intervenir pour le dégagement des voies de circulation et des trottoirs. Si vous deviez impérieusement utiliser votre véhicule, adaptez votre conduite en évitant les accélérations et les coups de frein brusques, en anticipant les manœuvres des autres conducteurs, en augmentant les distances de sécurité. Veillez également à préparer votre itinéraire et à stationner votre véhicule de manière à laisser la voie libre aux engins de déneigement. Et avant tout, renseignez-vous sur les restrictions éventuelles.



Accueil d'urgence

Rambouillet se trouve au cœur ou à proximité d'axes routiers départementaux ou nationaux majeurs. Aussi un dispositif d'accueil d'urgence est mis en place par la municipalité lorsque les événements météorologiques sont susceptibles de mettre en difficulté les conducteurs. Des lits, des couvertures, des kits sanitaires, sont mis à disposition des naufragés de la route au gymnase du Vieux-Moulin 24 h/24.



La ville de Rambouillet, qui s'étend sur plus de 3 500 ha, est maillée par un réseau routier de 76 km encadré par 152 km de trottoirs. Le maintien de ce réseau est sous la responsabilité des services techniques. Les quinze autres kilomètres de voies du territoire (bretelles d'accès et réseau autoroutier) dépendent quant à eux du Conseil Départemental des Yvelines ou de l'État.



Les 6 nouveaux secteurs de la ville

Un maillage plus fin, plus près de la réalité du terrain

Rambouillet, auparavant divisée en quatre quartiers, se voit désormais organisée en six secteurs. Ce nouveau « découpage » reflète davantage la réalité de la commune d'aujourd'hui.

Au fil du temps, la ville s'est modifiée. Sa superficie et sa population ont évolué. Le découpage administratif en quatre quartiers, qui ne correspond plus à la physionomie de Rambouillet en 2020, est donc remplacé par une organisation en six secteurs. De taille équivalente, les secteurs sont marqués par la mixité entre habitat collectif et individuel. Ils permettent également d'éviter toute confusion avec les quartiers historiques auxquels la municipalité entend donner plus d'importance.

Ainsi, la nouvelle carte des secteurs sera constituée comme suit :

• **secteur 1 :**

Centre Ville (ancien quartier 1)
et Foch Gambetta (ancien quartier 2) ;

• **secteur 2 :**

Groussay, Grenonvilliers et Beau Soleil
(ancien quartier 2) ;

• **secteur 3 :**

La Louvière, Saint-Hubert et les Éveuses
(la moitié de l'ancien quartier 3) ;

• **secteur 4 :**

Le Racinay et le Bel air
(l'autre moitié du quartier 3) ;

• **secteur 5 :**

La Clairière, Le Pâtis et Château Bazin
(la moitié de l'ancien quartier 4) ;

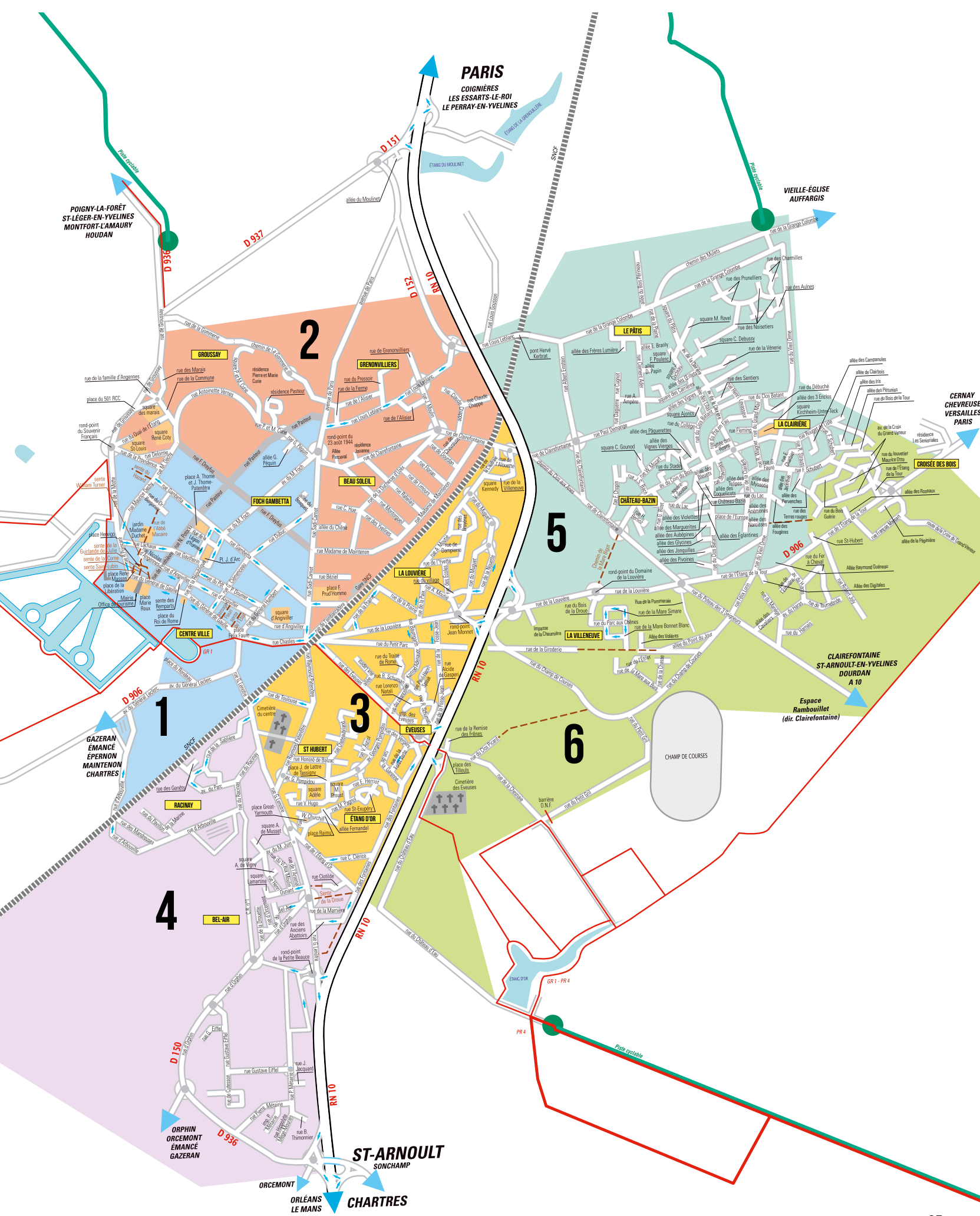
• **secteur 6 :**

la Villeneuve et La Croisée des bois
(l'autre moitié de l'ancien quartier 4).

De cette manière, les deux quartiers qui étaient jusqu'à présent les plus étendus ont été séparés en deux secteurs chacun afin d'assurer un périmètre géographique équivalent pour chaque secteur.

À travers ce maillage plus fin, la municipalité souhaite être au plus près des Rambouillais et de la réalité du terrain. Dorénavant, dès que la situation sanitaire le permettra, les réunions de secteur se substitueront aux réunions de quartier en présence de Madame le Maire, d'élus et des habitants.





PARIS

COIGNIÈRES
LES ESSARTS-LE-ROI
LE PERRAY-EN-YVELINES

VIEILLE-ÉGLISE
AUFFARGIS

POIGNY-LA-FORÊT
ST-LÉGER-EN-YVELINES
MONTFORT-LAMAURY
HOUDAN

CERNAVY
CHEVREUSE
VERSAILLES
PARIS

CLAIREFONTAINE
ST-ARNOULD-EN-YVELINES
DOURDAN
A 10

GAZERAN
EMANCE
EPERNON
MAINTENON
CHARTRES

ST-ARNOULD
SONCHAMP

ORLÉANS
LE MANS
CHARTRES

Les Rambolitains citoyens et acteurs

Le budget participatif : vos projets pour la ville

Le budget participatif est un moyen pour les Rambolitains de proposer des projets d'amélioration de leur environnement au sens large. C'est un engagement fort de la campagne de la nouvelle équipe municipale qui se concrétise aujourd'hui. Les projets proposés par les Rambolitains seront prochainement soumis au vote de la population ! Ceux qui recevront le plus de soutiens seront réalisés. Une première à Rambouillet.



La Ville a décidé d'allouer un budget de 200 000 € en 2021, soit 7,34 € par habitant, à la réalisation des projets suggérés par ses habitants. Cette enveloppe est répartie en 8 parts de 25 000 € chacune :

- 6 parts pour les 6 secteurs de Rambouillet ;
- 2 parts dédiées aux thématiques essentielles que sont l'environnement et la jeunesse.

Les 393 projets déposés par les Rambolitains (262 pour les 6 secteurs, 91 pour l'environnement et 30 pour la jeunesse) entre le 15/10 et le 15/11 ont été examinés par le comité consultatif à la démocratie locale et aux budgets participatifs. Ils ont fait l'objet d'études de faisabilité juridique, technique et financière par les services de la Ville, afin de déterminer leur éligibilité. Les projets retenus seront soumis au vote des Rambolitains entre le 15 janvier et le 15 février 2021.

Le vote se déroulera par voie électronique via le site rambouillet.fr. Chacun pourra alors se prononcer sur ses préférences. Les projets qui auront reçu le plus de suffrages seront réalisés.

À vos bulletins !

À savoir

Pourront voter pour les projets des 6 secteurs et ceux de la thématique environnement tous les résidents de Rambouillet de 18 ans et plus.

Pour la thématique jeunesse, seuls les Rambolitains âgés de 15 à 30 ans pourront se prononcer.

1ÈRE ÉDITION

BUDGET PARTICIPATIF 2021

**J'AI DES IDÉES
POUR MA VILLE**

Votez pour les projets du 15 janvier au 15 février

Informations : rambouillet.fr/budget-participatif-2021

La saison continue à La Lanterne

Pour ce début d'année 2021, La Lanterne repart en fanfare !

Des concerts, avec entre autres Sanseverino ❶, André Manoukian ❷, Yolande Moreau et Christian Olivier ❸ seront proposés à La Lanterne de janvier jusqu'à juin. Des pièces de théâtre, avec Guillaume de Tonquedec ❹, Simon Abkarian ❺, Alex Lutz ❻ en one man show, et bien d'autres, sont aussi au programme. Le cirque est également de retour avec des représentations de troupes venues du monde entier. Elles feront rêver petits et grands. Sans oublier la danse, la magie, les spectacles de marionnettes. Bref, une fois de plus, La Lanterne va vous éblouir. En janvier, tout le pôle culturel organise une nouvelle fois la « Nuit de la Lecture », un temps fort gratuit et ouvert à tous.

Le samedi 23 janvier, des rencontres, des ateliers, des animations sont prévus dès le



début de l'après-midi. Cette Nuit de la Lecture sera l'occasion de remettre leur prix aux gagnants de la première édition du « Prix des lecteurs » : Kamel Benaouda ❷ dans la catégorie du premier roman jeunesse pour Norman n'a pas de super pouvoir, ainsi qu'à Lise Marzouk ❸ autrice de Si, qui remporte le prix du premier roman adulte.

Le second « Prix des lecteurs de La Lanterne » sera lancé pendant cette journée. Les personnes qui le souhaitent pourront s'inscrire en s'engageant à lire soit la sélection pour les enfants de 10-11 ans soit celle pour les adultes.

De janvier à juin, des rencontres avec les auteurs des romans sélectionnés permettront à tous les publics de discuter, de débattre autour des œuvres, afin de se forger une opinion et faire un choix. Les prix de cette seconde édition seront décernés courant juin 2021.

Informations au 01 75 03 44 01, billetterie.lalanterne@rambouillet.fr



Les événements mentionnés sont tributaires de l'évolution de la situation sanitaire

5



6



7



8



Toutes les activités proposées se déroulent dans le strict respect des impératifs liés aux conditions sanitaires : port du masque, distanciation pendant les spectacles et au sein du pôle culturel La Lanterne. En fonction de l'évolution de ces conditions sanitaires, les spectacles ou temps forts pourront être annulés ou reportés.

Nous vous invitons à vérifier les informations contenues dans ce Rambouillet Infos ainsi que les conditions de participation aux visites sur le site internet municipal rambouillet.fr

Spécial Noël

Les animations pour petits et grands

Au palais du Roi de Rome : jeux et ateliers



KIT À MUSEE-VOUS

Un nouveau kit à emporter est proposé aux enfants de 3 à 10 ans et à leur famille pour découvrir

l'exposition « Jardins & Paysages ». Au programme, Zélie la souris et Oustiti font équipe pour lancer des défis au jeune public !

ESCAPE BOOK

Avec le livre « magique », les joueurs feront preuve d'imagination et d'observation pour traverser des paysages, combattre des ennemis, résoudre des énigmes. **À faire en famille ou entre amis, à partir de 11 ans.**



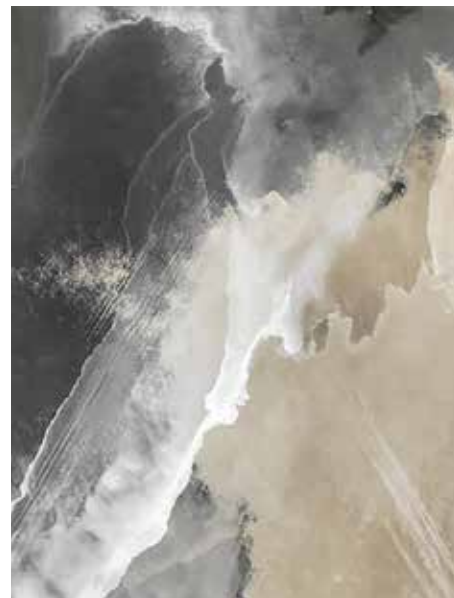
Les événements mentionnés sont tributaires de l'évolution de la situation sanitaire

JUSQU'AU 3 JANVIER 2021

'DUST' - JÉRÉMIE LENOIR

Depuis près de douze ans, les photographies de Jérémie Lenoir tentent de construire une anthropologie des paysages contemporains. En observant leurs évolutions, il nous livre un regard distancié et objectif sur nos territoires et un minutieux travail de composition tendant vers l'abstraction. Réalisé entre 2015 et 2017 à Salt Lake City aux États-Unis, DUST étudie la frontière entre l'eau et la terre tout autour du lac salé, là où s'installent les exploitations humaines de sodium, magnésium, potassium et pétrole.

La série exposée au palais du Roi de Rome nous invite à un voyage où le réel et l'imaginaire se confondent dans les entremêlements des formes, composées par les machines, et des couleurs, œuvre des micro-organismes ou des additifs d'évaporation. En conjuguant point de vue aérien et abstraction, Jérémie Lenoir expérimente ainsi les limites du médium photographique et nous met face à la perte de sens et d'identité dont nos paysages sont les premiers témoins.



Jeux disponibles gratuitement à l'accueil du palais du Roi de Rome. Atelier gratuit, en accès libre, dans la limite des places disponibles. Informations : accueil du Palais du Roi de Rome au 01 75 03 44 41 ou sur www.rambouillet.fr

À La Lanterne : BD et ciné

CINÉ BOUT D'CHOU ET CINÉ JUNIOR

Des séances de cinéma pour les bout d'choux de 3/6 ans et pour les plus grands de 6/9 ans seront proposées pendant les vacances de fin d'année.

Programme et informations à découvrir au 01 75 03 44 30 et sur la page Facebook de La Lanterne.

©Dargaud



L'EXPO BOULE ET BILL

Jusqu'au samedi 2 janvier La Lanterne accueille une exposition dédiée à Boule et Bill et à Jean Roba, l'auteur de la bande dessinée culte. Des jeux, des puzzles et des planches de BD illustrent l'univers de Boule, le petit maître et de son cocker facétieux, Bill.

Entrée libre. Sur les horaires d'ouverture.

Au Musée Rambolitrain

DU SAMEDI 19 DÉCEMBRE

AU DIMANCHE 3 JANVIER

VACANCES DE FIN D'ANNÉE – LIVRETS JEUX « LE MUSÉE À VAPEUR » (LIVRETS POUR 3-7 ANS ET 8-12 ANS)

Embarquez dans notre musée à vapeur dès 3 ans ! Au travers de livrets-jeux adaptés, les enfants découvrent ce qu'est la vapeur et comment elle fonctionne dans les grands et les petits trains ! Au détour de chaque salle, une nouvelle approche de cette énergie surprenante !

Visites libres et thématiques uniquement sur réservation sur www.rambolitrain.com

MERCREDI 23

ET SAMEDI 26 DÉCEMBRE À 10H

VISITES JEUNE PUBLIC SPÉCIALE « NOËL »

Après avoir découvert l'histoire « Petit train et le voyage de Noël », embarquez dans notre train de jardin spécial Noël (si le temps le permet) !

De 2 ans à 8 ans - Durée : 1h

Un parent accompagnateur maximum

Réservation uniquement sur rambolitrain.com

Tarifs de 2,50€ à 4,50€

MERCREDIS 23 ET 30 DÉCEMBRE, ET LE

SAMEDI 26 DÉCEMBRE

TRAIN DE JARDIN DE NOËL

De 10h à 12h et de 14h à 17h, si le temps le permet.

Tarif : 1,50€ par personne (règlement en espèces auprès du conducteur).

Exceptionnellement, vu la situation sanitaire actuelle, il est possible de bénéficier de l'animation de train de jardin sans visiter le musée. Dans ce cas, venez sans réserver, et insérez-vous dans la file d'attente prévue à cet effet dans la cour du musée.



Le Musée est ouvert uniquement sur réservation.
Il sera fermé les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier.
Contact : 01.75.03.44.60
musee.rambolitrain@rambouillet.fr

La propreté, on a tous à y gagner !

La propreté est une des priorités de la Ville, incarnée notamment par un projet municipal majeur. Dans la continuité des actions menées ces dernières années, ce projet prend, aujourd'hui, une dimension supplémentaire. À la veille du lancement de grands projets de transformation qui vont apporter une qualité supplémentaire aux espaces publics et au bien-être des Rambolitains, il est particulièrement nécessaire que chacun fasse preuve de civisme.

La propreté de la rue, du trottoir, des pelouses ou jardins publics, est un sujet récurrent, un enjeu de société. C'est une mission difficile, remise en cause chaque jour, pour la ville et ses agents, car il est toujours plus facile de pointer le manque de propreté que de s'en réjouir, même si certains habitants s'y astreignent et cela fait du bien aussi ! La ville continue à s'organiser pour répondre aux attentes de la population, mais aussi à ses déviances plus ou moins renforcées dans la période de crise sanitaire que nous vivons.

L'adhésion en fin d'année 2019 à l'AVPU, l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine, s'inscrit dans cette démarche de progrès pour bénéficier d'une part de retour d'expériences - pour anticiper les mutations de comportement -, mais aussi pour pouvoir qualifier objectivement, avec une grille d'évaluation commune aux villes du réseau, la propreté de notre ville et mieux la gérer.

Une campagne multipartenariale

Un plan pluriannuel sur la propreté et sur le cadre de vie est en cours d'élaboration. Dans ce contexte, la municipalité a décidé d'endiguer les nouveaux fléaux urbains que sont les dépôts sauvages, les déjections des pigeons, sans oublier les mégots de cigarette, les masques ou gants de protection et les déjections canines. Pour cela, elle travaille à une vaste campagne de sensibilisation à la propreté et à la citoyenneté. Des groupes de travail, constitués des représentants des différentes parties prenantes, les bailleurs sociaux, les syndicats de copropriétés, l'Office national des forêts, le SIC-TOM (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères), les agriculteurs, ont défini une stratégie et mettent en place des outils pour sensibiliser les différents publics à

leur rôle de citoyen dans la lutte contre la pollution urbaine. L'objectif de la campagne de communication qui sera déployée en 2021, est de réduire les nuisances par l'adoption de comportements citoyens.

Une approche pédagogique et des actions de sensibilisation seront menées auprès des

jeunes publics dans les écoles en partenariat avec le département jeunesse et notamment dans le cadre du passeport du civisme destiné aux élèves de CM1 et CM2. L'idée est de partager avec les enfants la logique de citoyenneté. Ceux-ci pourront à leur tour transmettre les bons usages à leurs familles et à leurs amis.

**JE T'AI SAUVÉ
TU M'AS JETÉ**

**STOP
AUX INCIVILITÉS !**

**AMENDE
ENCOURUE
135 €**

**LA PROPRETÉ,
ON A TOUS À Y GAGNER !**

VOUS ME NOURRISSEZ ATTENTIONS AUX RETOMBÉES

STOP
AUX INCIVILITÉS !



AMENDE
ENCOURUE
1500 €

LA PROPRETÉ,
ON A TOUS À Y GAGNER !



SOIS UN POTE RAMASSE MA CROTTE

STOP
AUX INCIVILITÉS !



AMENDE
ENCOURUE
68 €

LA PROPRETÉ,
ON A TOUS À Y GAGNER !



LE TROTTOIR N'EST PAS UN DÉPOTOIR

STOP
AUX INCIVILITÉS !



AMENDE
ENCOURUE
135 €

LA PROPRETÉ,
ON A TOUS À Y GAGNER !



LES MEGOTS PAR TERRE C'EST L'ENFER

STOP
AUX INCIVILITÉS !



AMENDE
ENCOURUE
135 €

LA PROPRETÉ,
ON A TOUS À Y GAGNER !



Les pigeons en ville

Une action concertée

Les citoyens aiment la biodiversité urbaine et le nourrissage des oiseaux, des chats ou autres animaux représente l'interaction homme-nature la plus commune en ville.

Cependant, si l'on croit bien faire en installant une mangeoire à oiseaux sur le balcon ou dans le jardin ou en semant des miettes de pain dans les squares ou les jardins publics, cela n'est pas forcément bon pour les oiseaux et peut générer des nuisances pour les habitants.

En effet, le nourrissage des pigeons entraîne des nuisances sonores olfactives, ainsi que des dégradations sur les façades des immeubles. Il favorise également la propagation de maladies et la présence de nuisibles comme les rats.

Afin de concilier la présence des volatiles urbains et le bien-être des habitants, sur les recommandations de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Ville de Rambouillet a confié à l'AERHO (Association Espace et Rencontre Hommes Oiseaux) une mission d'étude.

« Nous réalisons dans un premier temps un diagnostic sur la ville, qui indiquera le nombre de volatiles présents, leurs circuits de vol, les zones de nourrissage et les nuisances occasionnées par quartier », indique Monsieur Lapostre, Président de l'AERHO. « Cette étude nous permettra de développer, par la suite, un plan d'action avec l'ensemble des acteurs concernés, les bailleurs sociaux, les directeurs de site, les particuliers, les commerçants. Il s'agit en effet de concilier le nourrissage compassionnel des pigeons ou autres volatiles, qui présente un rôle social pour certaines personnes, et la limitation des nuisances générées ressenties par d'autres citoyens. Dans cette perspective, nous construirons un code de bonne conduite et un plan d'actions qui sera prochainement mis à disposition des Rambolitiains pour un meilleur bien-être commun ».



Stop aux dépôts sauvages

Les dépôts sauvages se multiplient en ville et en forêt. Leur enlèvement nécessite parfois l'utilisation d'engins lourds et des manipulations qui peuvent occasionner des blessures aux agents et les détournement de leurs missions habituelles. Des agents de la police municipale auront pour rôle d'investiguer afin d'identifier les contrevenants aux règles de bon usage.

En effet, le service propreté urbaine de la ville ramasse entre 600 et 700 tonnes de déchets (tout confondu) par an, soit environ le poids d'un à deux éléphants par semaine. 75% sont constitués de dépôts sauvages, soit environ 420 tonnes, un poids équivalent à celui de la station spatiale internationale !! Ceci sans compter les dépôts récoltés par les agents SICTOM et SITREVA intervenant également sur la ville.

Les 25% restant proviennent des corbeilles de voirie. Si leur quantité a diminué lors de la première phase du COVID (-40% en avril), les dépôts sauvages de végétaux ont quant à eux augmenté de +30% dès le mois de mars notamment aux abords des points d'apports volontaires.

Déposez vos encombrants en déchèterie

Afin qu'ils ne deviennent pas des dépôts sauvages, les encombrants sont à déposer à la déchèterie de Gousson, rue Louis-Gousson (www.sictomregionrambouillet.com). Si toutefois il ne vous est pas possible de les porter vous-même, vous pouvez prendre contact avec les services du SICTOM au numéro vert 08 00 49 50 61 qui se chargera de les enlever.





TEPAC

Les terrains pour bâtir vos envies

TRAVAUX EN COURS

GAZERAN «Les Badelins»

**35 TERRAINS À BÂTIR
ENTIÈREMENT VIABILISÉS
DE 270 m² À 1.140 m²**

À deux pas de la gare SNCF et en lisière
d'un espace boisé protégé.

À partir de 132.000 €

* Exemple d'implantation sur les lots 69 et 70



ABLIS «Le Bréau»

**38 TERRAINS À BÂTIR
ENTIÈREMENT VIABILISÉS
DE 216 m² À 306 m²**

À partir de 73.000 €



D'autres terrains sont disponibles sur la région (Sonchamp, Médan...).
N'hésitez pas à nous contacter.

01.34.57.12.12

www.tepac.fr

3 rue de la Louvière - 78120 Rambouillet



Réhabilitation du quartier d

Concertation autour du projet

Le quartier de la gare, porte d'entrée de la ville, est un lieu de vie, de déplacements, d'échange, de commerce et d'habitation. Il doit évoluer pour répondre aux enjeux d'écologie, d'attractivité, de sécurité, de culture, de tourisme, et, bien sûr, de mobilité et d'intermodalité. Il doit aussi répondre aux demandes des Rambolitains en intégrant leurs souhaits et expériences d'usage. C'est l'enjeu des consultations et des concertations qui seront mises en place tout au long de l'élaboration de ce projet structurant.



Pour construire l'avenir du quartier de la gare, la Ville, aux côtés des autres acteurs essentiels que sont Île-de-France Mobilités (*), le Département des Yvelines, l'État et la SNCF, s'appuie sur plusieurs études passées ou en cours.

La dernière étude réalisée entre 2017 et 2019 sous la responsabilité d'Île-de-France Mobilités, a conduit à la réalisation d'un cahier des charges recensant les besoins d'un pôle d'échange multimodal. Les principaux objectifs qui y sont inscrits portent sur l'amélioration de la desserte des bus, cars et circulations douces (piétons, voies cyclables) de part et d'autre de la gare et le renforcement de l'attractivité du pôle.

Sur la base de ce schéma de référence, une concertation préalable sera ouverte. Elle vise à informer le public pour lui per-

mettre une meilleure appropriation et une compréhension des enjeux.

Un dossier de concertation sera disponible à l'Hôtel de Ville, au Centre Technique Municipal de la Vénerie, 49 rue de Groussay, à l'annexe de la Mairie, place de l'Europe (sous réserve de restrictions d'ouverture liées à la situation sanitaire), ainsi que sur le site internet de la Ville. Des registres seront mis en place pour recueillir les observations du public. Ce dispositif d'information sera complété par des opérations in situ, sur le parvis de la gare.

À l'issue de la concertation, l'ensemble des contributions formulées, sur les registres papier ou par voie dématérialisée, sera analysé et fera l'objet d'un bilan. Les éléments de synthèse seront intégrés aux études de la phase B.

Les services de la Ville tiendront régulièrement la population informée du déroulement des étapes de concertation et de consultation prévues tout au long de l'élaboration du projet.



e la gare

Le calendrier prévisionnel du projet

Phase A : Finalisation des études de programmation jusqu'en avril 2021

Phase B : Procédure de concours d'avril 2021 à fin juillet 2022

Phase C : Études MOE (maître d'œuvre) de septembre 2022 à avril 2023

Phase D : Lancement des marchés de travaux d'avril 2023 à septembre 2023

Phase E : Travaux de septembre 2023 à 2026.





Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



Une politique de proximité pour et par les Rambolitains



Véronique Matillon
Maire

L'année 2020 restera une période marquée par l'incertitude et un cadre de vie durement remis en question par la crise sanitaire. Le confinement, le couvre-feu, la fermeture des établissements de toutes natures resteront des mesures gouvernementales qui nous marquent tous.

Bien que ces mesures relèvent du choix de l'État, nous avons souhaité être pleinement investis auprès des habitants avec des moyens limités accordés aux collectivités. Même si certaines mesures ont un coût, nous avons refusé de faire des économies sur le bien-être des habitants. Notre priorité reste et restera la protection des Rambolitains.

Cette crise nous a à tous démontré l'importance portée par les habitants au mode de vie « Rambolitain » : pouvoir dans la même journée se balader dans le parc et faire ses courses chez les commerçants de proximité, sans oublier la vie associative inhérente à l'ADN Rambolitain. Cette contrainte de confinement mal vécue par nos concitoyens nous informe de leur attachement à l'identité de notre ville.

Ces mesures vécues comme contraignantes nous renforcent dans la volonté de travailler pour la qualité de vie au quotidien. Ce sont les choses simples et proches de nos besoins qui doivent animer notre politique.

J'ai ainsi l'honneur de réaffirmer cette volonté au travers des projets qui seront portés tout au long de notre mandat. Ces projets seront tous, sans exception, destinés aux Rambolitains. Ils visent à renforcer les circulations douces, propices à la mobilité et au respect de l'environnement, mais aussi les places piétonnes, la culture, le sport et le développement socio-économique. En d'autres termes, c'est un véritable projet de vie respectueux de l'identité Rambolitaine que nous allons mettre en œuvre. Je veux renforcer l'identité de notre ville qui fait d'elle une commune appréciée et enviée.

Maire de tous les Rambolitains, j'attache une attention toute particulière à la participation des Rambolitains basée sur la concertation et le budget participatif. Ces projets seront portés pour et par les Rambolitains.

Comme je l'ai évoqué lors du conseil municipal du 7 novembre 2020, le Nickel, par son histoire et son importance culturelle reste une de nos priorités. Les habitants seront partie prenante de son avenir. Sa fermeture ne résulte pas d'une considération politique, mais bien d'un choix mûri et basé sur l'avis d'experts objectifs et compétents qui nous ont alerté sur un danger imminent. Je voudrais encore une fois témoigner de ma volonté de faire de la revitalisation du quartier de la Louvière un axe prioritaire.

L'avenir du Nickel, réhabilitation à l'identique ou imbrication dans un pôle socioculturel, associatif et sportif plus global, dépendra de l'avis d'experts et de celui des habitants qui, selon moi, doivent être des acteurs non négligeables du projet. Dans tous les cas, il est hors de question de démunir le quartier de toutes les activités socioculturelles, associatives et sportives. À ce titre, j'annonce aux Rambolitains notre engagement vers une revitalisation du quartier de la Louvière dans le domaine social, culturel, associatif et sportif. La Louvière doit être au cœur du projet Rambolitain. Toujours à l'étude, un pôle est envisagé pour permettre aux habitants de jouir d'un service public de qualité et d'un espace dédié aux diverses activités qui favorisent la cohésion.

Dans cette période, nous avons aussi mis l'accent sur la solidarité, clef de voûte de la cohésion dans notre ville tant pour les personnes vulnérables et isolées que pour les commerçants qui ont souffert à l'issue des mesures gouvernementales. La ville de Rambouillet a travaillé avec nos commerçants afin de leur permettre de continuer leurs activités professionnelles, notamment par le Click and Collect et l'accès à un support de communication. Cette année, les enjeux étaient inédits et sans commune mesure, mais nous nous sommes mobilisés pour y faire face au mieux et nous poursuivrons dans cette dynamique pour 2021.



*William Fockedey
Adjoint au Maire
délégué aux
affaires relevant de l'état
civil, de la démocratie
locale, de la citoyenneté
et de la démarche
participative.*

Une municipalité à l'écoute des Rambolitains

Avant les élections municipales, nous avons exprimé notre conviction qu'il fallait impliquer les citoyens dans la vie de Rambouillet. Conformément à nos engagements, Rambouillet s'est dotée de nouveaux outils de consultation citoyenne.

Un comité consultatif à la démocratie locale et aux budgets participatifs, composé d'élus de la majorité comme de l'opposition mais également de personnalités de la société civile, a été installé pour piloter ces initiatives.

D'ores et déjà, nous avons mis en place un budget d'investissement participatif pour les quartiers ainsi que pour deux autres thématiques qui nous semblent essentielles : l'environnement et la jeunesse.

Doté de 200 000€ pour sa première année de mise en œuvre, il a suscité le dépôt de 293 projets par les Rambolitains, entre les 14 octobre et 15 novembre derniers. Les projets éligibles seront soumis au vote des Rambolitains durant un mois à partir du 15 janvier.

Dans le même temps, nous avons mis en place une plateforme de consultation des Rambolitains que nous mobilisons d'ores et déjà pour deux projets majeurs de la mandature : la reconfiguration du pôle gare et la construction du pôle socioculturel, associatif et sportif de la Louvière. Ces deux projets ont déjà fait l'objet de nombreuses contributions de nos concitoyens qui seront analysées à l'issue de la période de concertation. Nous voulons utiliser cette plateforme

tout au long de notre mandat pour associer les Rambolitains aux projets structurants de notre ville, mais également à ceux qui concernent leur vie quotidienne.

Ces dispositifs s'ajoutent au maillage essentiel constitué par les conseillers de quartier qui jouent un rôle fondamental, aux côtés des élus, pour maintenir un lien permanent entre les Rambolitains et la municipalité.

Nous avons la volonté d'œuvrer au cours des années qui viennent à accroître en permanence l'implication des Rambolitains dans la vie de Rambouillet afin de permettre à chacun de véritablement s'approprier les projets que nous portons.



*Gilles Schmidt.
Hélène Duplaix.
Marco Dos Santos*

En ce temps du 2^{ème} confinement, les commerçants de notre cœur de ville sont plus que jamais l'objet de toutes nos attentions. Nous sommes bien évidemment favorables à la mise en place de la plateforme « achetezarambouillet » attendue depuis longtemps par l'ACAR (L'association des commerçants), la création de cette plateforme d'échanges faisait déjà partie de nos propositions dès mars 2019.

Cependant, nous devons aller encore plus loin dans le processus de vente, c'est pour cela que nous proposons de mettre en place un service de livraison efficace, afin de faciliter la distribution des achats effectués chez la centaine de commerçants du centre-ville proposant un accès numérique à leur boutique. Comme cela se fait dans d'autres communes nous pour-

rions nous associer aux acteurs économiques locaux et assurer les livraisons par un transporteur dans un rayon de 20 km, correspondant à notre territoire. Une telle initiative pourrait bénéficier une fois de plus de la convention Cœur de ville que l'état soutient dans 222 communes, dont Rambouillet.

Notre ville est éligible à de nombreuses subventions, profitons-en! Nous nous devons de redynamiser notre centre-ville!

Si notre groupe se réjouit de la mise en place d'un budget participatif à destination de nos quartiers, c'était aussi une de nos propositions, tout comme de prendre en compte les interpellations citoyennes de plus de 1000 électeurs pour rendre obligatoire un débat au sein du Conseil Municipal, nous proposons également que les conseillers de quartiers soient élus par les habitants

de ces mêmes quartiers. Mme le Maire a fait un tout autre choix, celui d'une désignation directe, unilatérale et sans concertation avec les Rambolitaines et les Rambolitains.

La crise sanitaire que nous subissons toutes et tous oblige notre municipalité à organiser les conseils municipaux à huis clos, privant les concitoyens du débat démocratique. Nous demandons à ce que les conseils municipaux soient dorénavant filmés et diffusés sur le site de la Mairie de Rambouillet. La vie municipale, les décisions qui régissent notre cité doivent être accessibles au plus grand nombre! Revaloriser Rambouillet, c'est d'abord s'engager pour une démocratie locale exigeante, plus participative et citoyenne.

Rambouillet en commun



David Jutier



France Desmet



Alain Epstein



Violeta Boura



Jean-Luc Bernard



Marie-Anne Polo
de Beaulieu

Les chantiers majeurs de Rambouillet doivent se mener au grand jour

Chères rambolitaines, chers rambolitains,

Deux grands projets qui vont modifier notre ville pour des décennies sont actuellement engagés : le pôle gare et le cœur de ville. Ils concernent les déplacements, l'urbanisme, le logement, le commerce, la place de la nature... La majorité annonce de simples consultations. Les modalités n'en sont connues que pour le pôle gare et déçoivent par leur manque d'ambition. La seule mise à disposition en mairie d'un « dossier de concertation » n'est pas à la hauteur des enjeux. La faible légitimité de la majorité, qui représente moins de 20% des électeurs et électrices de la ville, devrait l'inciter à associer aux réflexions toutes celles et ceux qui le souhaitent. C'est ce que nous réclamons.

Le « pôle gare », largement soutenu par la région et Île-de-France mobilité, aura un impact direct sur les rues connectées à la gare. Par extension, l'ensemble du plan de circulation de la ville sera concerné. Nous regrettons que les études préalables, entamées depuis plus de trois ans, n'aient été portées ni à la connaissance du public ni à celle des élus. Ce n'est qu'une fois les élections passées que nous avons pu y avoir accès. Elles pointent notamment le manque de sécurité pour les piétons et le faible niveau des aménagements cyclables. Ce n'est pas le plan triennal « circulations douces » récemment présenté en conseil qui va y remédier.

Établi à la hâte, il n'a été présenté ni à la commission dédiée ni aux associations. Les riverains et les usagers n'en ont pas été informés. Il comporte un nombre très limité d'aménagements, sans précision technique sur leur nature exacte. Nous n'avons eu d'autre choix que de voter contre ce manque d'ambition et de dénoncer cette méthode expéditive.

« **Cœur de Ville** » est une action nationale visant à redynamiser les centres-ville des communes moyennes qui connaissent des difficultés. Elle concerne des sujets aussi essentiels que l'équilibre entre urbanisation et préservation des espaces, les déplacements, l'offre de logements ou encore la diversité commerciale. L'expertise des habitantes et des habitants pour construire une ville qui répondra au mieux aux besoins de toutes et tous est indispensable. Pour Rambouillet, un premier diagnostic a été réalisé par le cabinet Atelier 15 et Pivadis, que nous mettons à votre disposition sur notre site : vos propositions et remarques sont essentielles.

La Louvière se trouve au cœur de deux projets de la municipalité depuis des années. Nous les combattons fermement : destruction du théâtre du Nickel et construction de 20 pavillons sur l'esplanade Kennedy.

Nous attendons encore, malgré nos demandes répétées, les expertises sur l'état du Nickel. Les problèmes de fissures n'y sont

pas récents : les municipalités précédentes ont laissé se dégrader un équipement culturel de qualité. Aujourd'hui la seule solution retenue par la municipalité est la fermeture et la destruction. Nous demandons que la restauration du bâtiment soit chiffrée et que toutes les options soient étudiées.

Le second projet est la construction de 20 pavillons sur l'esplanade Kennedy, en lieu et place d'un espace vital pour ce quartier densément peuplé. Malgré l'absence regrettable d'entretien et d'aménagement, l'esplanade joue un rôle essentiel pour la promenade, les jeux des plus jeunes et les rencontres dans le quartier. Ce projet de lotissement entraînerait le déplacement du City-Park, la coupure entre l'école et son CLAE et la perte d'un espace vert qui joue un double rôle d'îlot de fraîcheur l'été et d'absorption des eaux par le sol en période de fortes pluies.

Sur tous ces projets nous restons constructifs et vigilants. Nous attendons de la municipalité qu'elle les mène en toute transparence. Vous pouvez retrouver les informations et vous exprimer sur www.rambouilletencommun.fr Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.



île de France mobilités transdev

Réseau urbain de Rambouillet

